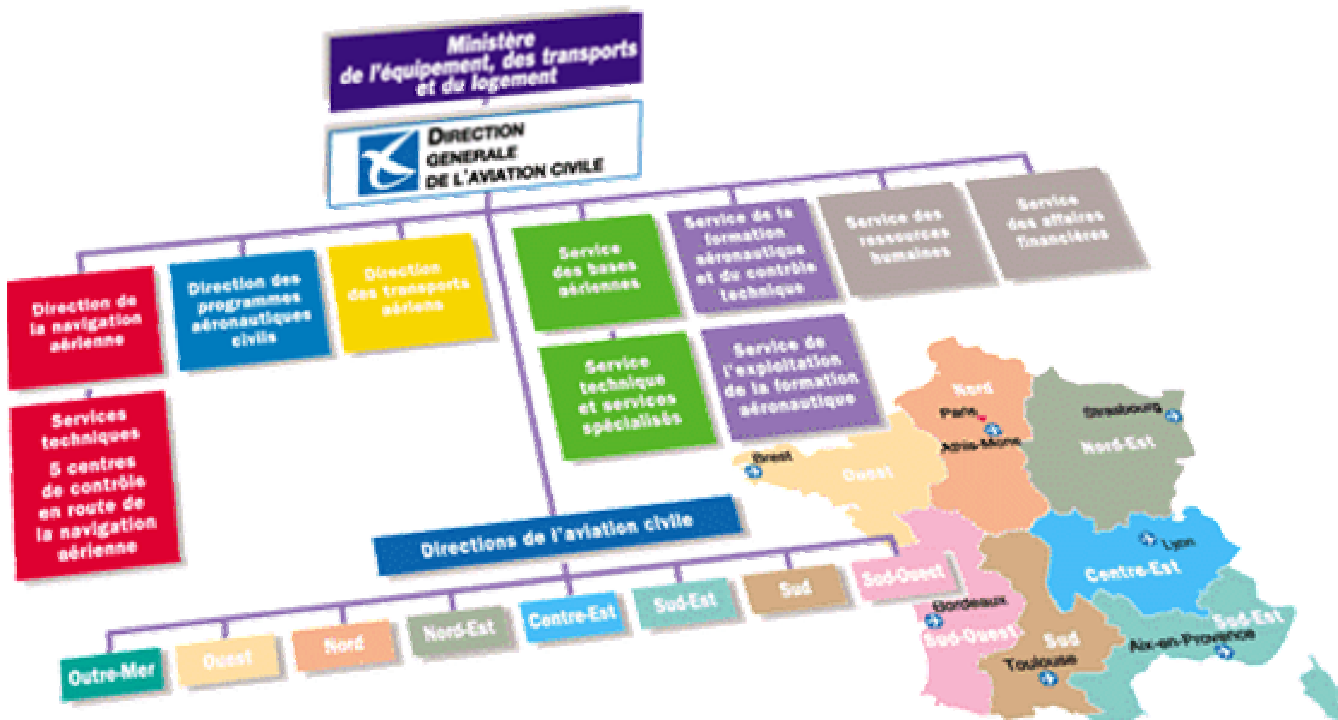


Présentation de la DGAC

Historique

Organigramme



Biographie de Michel WACHENHEIM

- Né en 1951, École polytechnique (1972) et ENAC en 1975. marié et père de trois enfants.
- Début de carrière en 1977 au Service du contrôle du trafic aérien.
- En 1979, adjoint au chef de département des opérations aériennes à Aéroports de Paris, en 1983, responsable des études concernant le développement des aéroports français, en province et outre-mer.
- En 1986, directeur technique de l'Institut du transport aérien (ITA).



- En 1991, nouvelles fonctions à la Caisse française de développement (CFD).
- En 1993, responsable de la sous-direction des études économiques et de la prospective à la DTA.
- En 1995, cabinet de Madame Anne-Marie IDRAC, secrétaire d'État aux transports, comme conseiller technique. chargé de dossiers tels que la libéralisation du transport aérien sur les lignes intérieures françaises, et mise en place du fonds de péréquation des transports aériens.
- En juillet 1997, retour à Aéroports de Paris pour être conseiller auprès du directeur général, puis directeur de cabinet du président et du directeur général en 1999, et directeur délégué auprès du directeur général en avril 2002.
- En juin 2002, comme directeur-adjoint du cabinet du secrétaire d'État aux transports et à la mer.

Message de départ de Pierre Graff

Appelé à diriger le cabinet du ministre, je quitte donc la DGAC.

Le Conseil des ministres a désigné M. Michel WACHENHEIM pour me succéder.

Au moment de quitter la DGAC, je souhaite remercier très sincèrement tous ses personnels pour leur professionnalisme et leur sens du service public.

Je formule des vœux pour que cette grande maison soit reconnue et appréciée et qu'elle sache s'adapter aux évolutions rapides qui caractérisent le secteur aérien, sans jamais renoncer aux valeurs qui l'animent.

Je garderai de ces sept années et demie passées à la DGAC le meilleur souvenir professionnel, un réel attachement au secteur de l'aviation mais surtout une profonde amitié pour les femmes et les hommes qui m'ont aidé quotidiennement et sans lesquels rien n'aurait été possible.

Je formule mes meilleurs vœux de succès à Michel WACHENHEIM.

Je présente à tous, mes souhaits les plus chaleureux d'excellente continuation au sein de la DGAC, ainsi que l'expression de ma reconnaissance.

Très fidèlement.

Message d'arrivée de Michel Wachenheim

Paris, le 29 juillet 2002 Message à l'attention du personnel de la direction générale de l'aviation

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est avec fierté que je prends aujourd'hui mes fonctions à la tête de la direction générale de l'aviation civile.

Je tiens à rendre hommage à mon prédécesseur Pierre GRAFF qui l'a dirigée avec assurance et détermination pendant près de huit ans. Je suis également sensible à la confiance que me témoignent ainsi Gilles de ROBIEN et Dominique BUSSEREAU.

Notre société de communication suscite le désir de voyager. La mondialisation des économies et des flux commerciaux provoque des besoins de transport nouveaux, et, à l'échelle planétaire seul l'avion peut y répondre. Ce sont là les moteurs du transport aérien: nous concourons au transport sûr et rapide de passagers et de marchandises par avion. C'est une évidence, mais il est bon de rappeler que nous sommes *in fine* au service de clients.

L'aviation est aussi un domaine d'avant-garde et de progrès technique. Le souci prioritaire de la sécurité sous-tend des réalisations sophistiquées, et des organisations complexes. La DGAC concourt à cette sécurité. Elle en établit le cadre normatif et contrôle son application sous tous ses aspects. Elle fournit le service du contrôle aérien. Elle définit l'organisation de la sûreté sur les aéroports et dans les avions. La sécurité est une part importante de la culture de notre administration, et elle doit le demeurer.

L'avion est encore malheureusement source de trop de nuisances autour des aéroports, et ceci malgré les progrès considérables réalisés en matière de diminution du bruit. La qualité de vie des riverains est une aspiration tout aussi légitime que celle de voyager. Notre société ne souhaite pas la sacrifier, ou au minimum elle souhaite qu'un équilibre équitable soit préservé. Le respect de l'environnement est un autre grand défi auquel le transport aérien doit faire face dès maintenant. C'est à la DGAC qu'il incombe d'étudier et de proposer les éléments de la politique de développement durable qui permettra d'y répondre.

Enfin, l'aviation civile française est une activité économique importante, au sein de laquelle oeuvrent directement plus de 200 000 personnes. La France, un des tous premiers pays aéronautiques, dispose d'opérateurs de taille mondiale (compagnie aérienne, aéroports, constructeurs d'avions,...). Un des rôles de la DGAC est de promouvoir ces activités et de leur permettre de faire face à la concurrence internationale dans de bonnes conditions. Les restructurations qu'entraînent la mondialisation du commerce et la construction européenne font évoluer la relation entre l'État et ces entreprises. La DGAC doit accompagner cette évolution, tout en veillant à optimiser les intérêts des différents acteurs.

Sécurité, développement durable, progrès économique et social au service des clients du transport aérien : telle est l'ambition que je vous propose pour la DGAC. Je compte sur votre collaboration et votre professionnalisme pour que nous la menions à bien ensemble.

Composition du cabinet de Monsieur Dominique BUSSEREAU

Secrétaire d'État aux Transports

- Jean-Claude JOUFFROY, Directeur du Cabinet
- Michel WACHENHEIM, Conseiller spécial Aviation Civile et Questions Sociales
- Guy MASCRES, Chef de Cabinet
- Céline DALBERA, Chef Adjointe du Cabinet
- Pierre FIGUERAS, Conseiller technique transports ferroviaire, routier et fluvial
- Anne LIEURE, Conseillère technique Transports Publics Urbains
- Sophie GENG, Conseillère technique Communication et Presse

Effectif réel DGAC (au 01/01/2003) :

total : 11355 ;

ICNA : 4235 ; TSEEAC : 1634 ; IESSA : 1446,

personnels administratifs de catégorie C : 1091 ; autres < 1000 (OE, IEEAC...)